

Joyeux Noël et bonne heureuse année 2005

Les publications reprendront au début janvier 2005



Une session sous Haute surveillance

Compte rendu commenté

par Jean Guy Pelletier

Le Saumonois

D'entrée, la session du conseil municipal du 6 décembre fut placée sous la protection du Divin Maître de l'univers. Ce qui, tout compte fait, était plutôt rassurant.

On peut se demander ce qui serait arrivé certains soirs si Il n'avait pas été convié à nos rencontres.

La session prit son envol plutôt calmement, les premiers points des 31 à l'ordre du jour furent civilement expédiés, en fait jusqu'au 23ième j'ai vraiment envouté. Et puis il y a eu ce 23ième point : Livres de La Matapédia et du Centenaire de Lac-au-Saumon. Une résolution qui voulait négocier un souper du Temps des Fêtes (pour nos élus(es)) contre ces deux ouvrages. Marmonnage dans l'assistance, "on peut comprendre qu'ils ne veulent pas souper ensemble mais,...quand même", vote, contre proposition, on s'entend finalement pour le livre du Centenaire contre un souper.

Point 24 : CSST – Harcèlement psychologique. Exigence de la dite commission pour que la municipalité mette en place une politique concernant la chose, finalement.

Point 25 : Entente avec la MRC en matière d'inspection en bâtiment et en environnement. Coût : 10 500\$. Murmures, les gens commencent à bouger un peu plus sur leurs chaises. Cahin se suivent 26, 27, 28, caha on arrive difficilement au point 29 : Période des questions. Normalement c'est là que s'anime la rencontre. Les gars de l'ex-paroisse prennent le plancher, à l'évidence ils ne sont pas contents du tout, surtout qu'on ait fait un surplus en sauvant sur des travaux qu'on devait faire, qu'on a pas fait, qu'on devra faire, quitte à ce qu'eux même s'en charge, toujours ces fameux chemins. Le message est clair, d'autres interviennent, d'autres sujets, le retour du dépotoir sauvage notamment.

Le maire gère les interventions, distribue les réponses, prend les avis, le peuple parle, pose les questions, donne les avis, la démocratie est à l'œuvre on aurait le goût d'être heureux mais, on sait bien au fond qu'on est à la n ième répétition d'une scène qu'on se fatigue à répéter.

Et arrive le point 30 :

Divers , le point des choses sérieuses, qui se règlent en séance publique depuis l'abandon de la formule des rencontres de travail par plusieurs conseillers.

Au menu " Remboursement de frais juridiques", "Questions", "Testament d'un conseiller": ça promet.

Le premier point est expédié rapidement; "Question"- Liste des heures payées pour nos employés de voirie, le conseiller Vignault déplore n'avoir pu avoir accès à ces informations par la voie officielle, que le maire lui aurait même refusé cet accès. Réponse du maire: ces informations étaient disponibles pour le conseiller aux bureaux de la municipalité.....la discussion s'empêtre, devient pénible à suivre, nous arrivons finalement au "Testament d'un conseiller"- Coup de théâtre. Annonce prochaine de la démission du conseiller Vignault. On lève l'assemblée.

Un calme étrange peuplé du murmure surpris de l'assistance enveloppe la place, on ferme la porte sur une bonne soirée, le Divin Maître n'est pas trop déçu. Dehors, dans le congélateur d'hiver, les groupes se dispersent. A la blague, quelqu'un lance : " à la prochaine les filles".

Nouvelles agréables



- Lancement du livre du centenaire de Lac-au-Saumon à compter de 16h00 au centre des loisirs, le jeudi 16 décembre 2004.
- Rappel: interdiction de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 15 avril sur tout le territoire de la municipalité. Règlement municipal 20-99.
- Pensée de la semaine: Ici, les gens utilisent leurs yeux pour penser. Ils attendent de voir comment ça marche chez les autres. (un vieux sage Turc)
- ERRATUM, bonne nouvelle. Nous tenons à préciser que, contrairement à ce qui avait été écrit dans l'édition précédente, ce ne seront pas des poules qui seront abattues à l'abattoir, mais bien du poulet de 2,2 à 2,4 kg. La différence entre la poule et le poulet réside dans l'âge et le poids... comme chez l'humain quoi!
- Une entrevue du Magazine télévisée la Semaine Verte mettait en relief le 12 décembre dernier les travaux effectués par les éleveurs de la marque Natur Bœuf, dont Gilles Saint-Laurent de Lac-au-Saumon.

Le Père Noël descend du ciel

Papa Noël

Collaboration spéciale

Le Père Noël, membre en règle des chevaliers de Colomb du conseil des Lacs 10048 ainsi que le conseil des loisirs de Saint-Alexandre-des-Lacs invitent tous les jeunes de Lac-au-Saumon et de Saint-Alexandre à venir assister au début de la tournée du Père Noël de 13h00 à 14h00, le 18 décembre 2004 au sous-sol de l'église de Saint-Alexandre. Il y aura des promenades en traîneau si la température le permet. Tous et toutes sont attendus pour une petite surprise.

Le testament d'un conseiller

Marc Thériault
Le Saumonois

Ne pouvant plus cautionner les irrégularités et l'apathie du conseil municipal, Alain Vignault, conseiller à la Municipalité de Lac-au-Saumon, démissionne. Désabusé et surtout affligé d'une sévère "écoeurantite", il livre ici ses commentaires au Saumonois.

"Ma démission serait imminente et ne devrait pas causer d'élections de secteur, puisque déposée dans le délai prescrit à cet effet, j'ai le souci de ménager l'argent des contribuables."

Le conseiller prétend qu'il sera beaucoup plus efficace et à son aise à l'extérieur du conseil plutôt qu'en son sein.

Avant la fin de son mandat, il a co-signé une plainte officielle au ministre des affaires municipales, Jean-Marc Fournier, concernant des irrégularités qu'il dénonce, preuves à l'appui, affirme-t-il, selon le dossier qui a été constitué. Une réponse du ministère devrait suivre début 2005.

De sérieuses allégations ont été amenées dans cette entrevue. Des prétentions à l'effet que le bilan municipal 2004 présentera un surplus en raison, principalement, de travaux non réalisés, et que ces sommes, ajoutées à celles du prochain budget, permettront des injections de fonds considérables dans les rangs en 2005, année

électorale. Les plaintes répétées des habitants de l'ancienne paroisse depuis des mois sont, selon lui, fondées et trouvent ici leur explication.

Il se dit par ailleurs inquiet par la signature d'ententes entre la municipalité et Chemins de fer de la Matapédia et du Golfe (CFMG) concernant le projet de la traverse à niveau au Parc du Centenaire. Il affirme que la menace pour les citoyens d'avoir à défrayer des frais juridiques considérables dans ce dossier plane au-dessus de leurs têtes et que le temps pour un droit de retrait d'une entente mal négociée s'épuise rapidement.

Le climat de travail au sein de la municipalité notamment avec les employés de la voirie l'inquiète.

Le manque d'implication des autorités concernées, depuis des années, dit-il, l'agace souverainement. Il s'attend d'ailleurs à ce qu'une prochaine volée de griefs syndicaux s'abatte d'ici peu sur la table de travail. Suite à l'analyse des heures travaillées par les employés durant l'hiver 2003-2004, le représentant régional du syndicat aurait mis en garde la municipalité face à la surenchère d'heures supplémentaires durant le mois de décembre 2003 notamment, prétextant qu'un travailleur cumulant plus de 330 heures de travail dans un mois devient, pour cause de fatigue, un danger public.

C'est sur ces propos que nous avons conclu notre rencontre avec le conseiller.

PUBLICITÉ

 <p>Clinique Soins de Pieds Sandy T. Gauthier enr. Infirmière auxiliaire en soins des pieds</p> <p>Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec CIIAQ no : 35785 AIIASP no : 00-23</p> <p>17, rue du Rosaire, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0 Sur rendez-vous Tél.: 778-5800</p>	 <p>Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon</p> <p>Diane Caron Directrice générale</p> <p>15, rue Rioux, C. P. 280 Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0 (418) 778-5835</p> <p>Télécopieur : (418) 778-3157 diane.h.caron@desjardins.com</p>	<p>Bibliothèque Bertrand-Leblanc Heures d'ouverture chaque mardi 14h00 à 16h00 18h30 à 20h00</p> <p>Liquidation de produits Tupperware le 14 décembre.</p> <p>Tél.: (418) 778-3008</p>
 <p>SYLVIE HÉDOU Conseillère extérieure Tél & Fax (418) 778 5902 Sans frais 1 866 788 2209 voyages@globetrotter.net</p> <p>LA VOYAGERIE DE LA BAIE Phélie Gallagher, Propriétaire 182 A rte 132 ouest Carleton-Saint-Omer Qc G0C 2Z0 Tél: (418) 364-6262</p>	<p>Auberge du Lac</p> <p>Robert Dompierre, prop. 281, rue Saint-Edmond Lac-au-Saumon (Québec) Téléphone: (418) 778-3548</p> <p>Maintenant ouvert le dimanche à compter de 13:00 heures</p>	<p><i>Lise Arsenault</i> Hygiéniste du pied enr. Membre de l'Association des hygiénistes du pied (École Denise Pothier, Québec)</p>  <p>Certificats cadeaux pour Noël disponibles maintenant Tél.: 778-3334</p>
<p>Cet espace est pour vous ou votre compétiteur</p> <p>5,00\$ par parution</p>	<p>Cet espace est pour vous ou votre compétiteur</p> <p>5,00\$ par parution</p>	<p>Cet espace est pour vous ou votre compétiteur</p> <p>5,00\$ par parution</p>

Conservez *Le Saumonois* - Faites-le lire à vos amis